

11 mars 2009
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-troisième session

2-13 mars 2009

Point 3 b) de l'ordre du jour

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »**

**Questions nouvelles, tendances et approches
novatrices des problèmes ayant des répercussions
négatives sur la condition de la femme
ou sur l'égalité entre les sexes**

**Démarche soucieuse d'égalité entre les sexes
dans la crise financière**

Résumé établi par l'animateur

1. À sa 8^e séance, le 5 mars 2009, la Commission de la condition de la femme a rassemblé divers spécialistes à l'occasion d'une table ronde interactive consacrée à la nouvelle problématique de la prise en compte de l'égalité des sexes dans le cadre de la crise financière. Cette manifestation a été animée par Julio Peralta (Paraguay) et M^{mes}

qu'à l'occasion d'autres rencontres intergouvernementales, comme le Sommet du Millénaire (2000) et la Conférence internationale sur le financement du développement (2002). Ils ont déclaré que les crises financières et économiques, en plus d'avoir des implications monétaires, nuisaient à l'exercice effectif de tous les

11. Les participants ont constaté que certains pays avaient pris des dispositions pour faire face à la crise, notamment l'adoption de mesures de relance sur le plan budgétaire pour stimuler la croissance économique et créer de l'emploi. Il s'agissait plus précisément d'investissements consacrés à l'infrastructure matérielle et aux régimes de protection sociale, y compris le versement d'indemnités de chômage, l'offre aux chômeurs de programmes de formation, la prestation de services sociaux et la mise en place de filets de sécurité, comme les transferts monétaires, l'octroi de subventions et l'exécution de programmes concernant les travaux d'intérêt public. Les participants sont revenus sur certaines initiatives ciblées lancées par le secteur public comme par le secteur privé pour aider les femmes tandis que la crise financière sévissait. La Banque mondiale prévoyait de veiller à ce que le fonds d'aide aux pays vulnérables dont elle avait proposé la création, tienne dûment compte de la problématique de l'égalité des sexes en investissant à titre prioritaire dans des filets de sécurité et l'infrastructure ainsi que dans le microfinancement et les petites et moyennes entreprises.

12. Les participants ont souligné que toute solution adoptée pour faire face à la crise financière devait tenir compte des obligations que les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme conféraient aux États. Les gouvernements ne devaient pas s'appuyer exclusivement ni principalement sur des politiques macroéconomiques pour tenter de remédier à la crise financière mondiale, mais bien plutôt adopter une approche intégrée, fondée sur les droits de l'homme et l'amélioration de la condition humaine. Les mesures prises devaient privilégier la dimension humaine, être axées sur l'emploi, les perspectives à long terme et l'égalité des sexes, et tenir compte des problèmes liés aux changements climatiques ainsi que du caractère primordial de la sécurité alimentaire et énergétique. Elles devaient viser à accroître la productivité, en particulier dans l'agriculture, secteur névralgique pour les femmes dans les pays en développement. À ce propos, les participants ont dit qu'il fallait accroître les dépenses en faveur du secteur agricole, généralement peu pris en compte par les mesures adoptées pour faire face à la crise.

13. Les participants ont recommandé diverses dispositions et mesures pratiques à prendre pour veiller à ce que les solutions adoptées face à la crise financière prennent dûment en considération les problèmes des femmes. Il était capital de réaliser l'égalité des sexes pour favoriser la croissance économique, du fait des coûts économiques engendrés par la discrimination exercée à l'égard des femmes. Il fallait donc s'attaquer à toutes les formes revêtues par cette discrimination, dans les textes et dans les faits, en particulier celles qui limitaient les droits des femmes et leurs possibilités de trouver un emploi. Il fallait valoriser le rôle de la femme en tant qu'agent économique et s'employer à augmenter ses revenus, démarche qui, sur le long terme, bénéficierait aux familles, aux ménages et aux générations futures. Il fallait en outre encourager de manière générale l'esprit d'entreprise chez les femmes, et non se contenter d'appuyer les micro et petites entreprises.

14. Les participants sont convenus que les plans de relance budgétaire ne devaient pas uniquement favoriser la création d'emplois dans des secteurs à prédominance masculine, comme la construction, et qu'il fallait mieux prendre en compte les besoins des femmes, notamment en créant des emplois pour elles et en prenant des mesures pour alléger leurs responsabilités dans le domaine des soins. Les plans de relance devaient donc prévoir des investissements dans l'infrastructure matérielle comme dans l'infrastructure sociale, y compris l'économie domestique. Il fallait

défendre et accroître les dépenses sociales, notamment celles consacrées à la santé et à l'éducation.

15. Les participants ont recommandé un certain nombre d'interventions peu coûteuses pour prévenir et combattre la discrimination fondée sur le sexe, comme d'offrir aux filles la possibilité de manger à la cantine et d'avoir accès à des sanitaires séparés. En outre, face à la crise, il fallait prendre en compte la question du travail non rémunéré des femmes. Conscients de l'importance des projets pilotes visant à favoriser l'émancipation économique des femmes, les participants ont insisté sur le fait qu'il fallait les transposer à une plus grande échelle.

16. Les participants ont souligné que les cadres macroéconomiques devaient tenir compte de la problématique de l'égalité des sexes et, dans ce sens, ils ont recommandé que l'on soumette les politiques économiques à une analyse par sexe et que l'on procède à des audits portant sur l'égalité des sexes. Pour tenter de remédier au fait que la crise avait des effets disproportionnés sur les femmes, il a été recommandé de recourir systématiquement à une budgétisation favorisant l'égalité des sexes. Les opérations sur devises pourraient être taxées, ce qui permettrait de financer des programmes intéressant particulièrement les femmes et de décourager la spéculation. Les participants ont en outre suggéré que l'on s'emploie en priorité à favoriser la participation des femmes à la prise de décisions, y compris dans le domaine financier.

17. Les participants ont demandé que les dépenses sociales soient mieux contrôlées et que les dépenses en général fassent l'objet d'un suivi, en particulier dans le cadre des plans de relance, afin de subvenir aux besoins des femmes et des groupes vulnérables sur fond de crise. Il faudrait renforcer la collecte de données et le recours à des données ventilées par sexe aux fins de l'évaluation des répercussions que la crise financière a sur les femmes et les hommes respectivement. Des enquêtes sur les budgets-temps devraient être utilisées pour mettre en évidence l'ampleur du travail non rémunéré des femmes.

18. Les participants ont souligné que tous les acteurs, notamment les pouvoirs publics, les banques centrales et les donateurs, avaient un rôle à jouer dans la lutte menée pour mettre fin à la crise financière mondiale. Il fallait examiner le rôle des banques centrales et veiller à ce qu'elles coordonnent davantage leurs politiques avec celles des gouvernements, en mettant tout particulièrement l'accent sur la création d'emplois, en particulier pour les femmes. Les États devaient envisager de prendre des mesures réglementaires pour rapprocher les objectifs des investisseurs privés en termes de profit des objectifs en matière de développement. Les gouvernements devaient encourager l'octroi de crédits aux femmes et garantir des emprunts favorisant la création d'emplois pour les femmes. Il fallait demander aux banques commerciales recevant des liquidités des banques centrales de continuer à financer le microcrédit, instrument indispensable au secteur parallèle, dans lequel étaient employées de nombreuses femmes. Les donateurs devaient maintenir les flux

vue de trouver une solution à la crise. Ils ont souligné qu'il importait de favoriser la diversité pour rendre les processus décisionnels plus efficaces, et prôné une plus grande participation des femmes. À cet égard, ils ont demandé que des femmes prennent part à la réunion que le Groupe des 20 devait tenir à Londres en avril 2009 pour se pencher sur les répercussions de la crise financière.
